



CHROMISIL Armierungsmörtel

Masse d'enrobage renforcée de fibres avec grain stabilisateur, pour l'extérieur et l'intérieur

I. Description du matériau

Comme couche intermédiaire avec grain stabilisateur de 1 mm. Pour l'enrobage des tissus de renforcement en fibres de verre bleus lors de l'assainissement de fissures sur les isolations thermiques et sur les systèmes de façades à panneaux de fibres de ciment. Pour l'égalisation des couches de fond minérales ou de dispersion. Permet d'obtenir une couche de finition légèrement élastique et résistante au fissurement, avec une bonne adhérence sur les supports recouverts de dispersion. Peut être recouvert directement avec les crépis de finition CHROMISIL.

Description du matériau

Type de matériau	Masse d'enrobage renforcée de fibres et modifiée aux siloxanes
Teintes	Blanc
Résistance au choc de la couche sèche	> 5 Joule
Force d'adhérence	Sur du béton >0.6 N/mm ²
Perméabilité à la vapeur d'eau	Valeur SD: 0,1 m
Facteur de la résistance à la diffusion	Valeur μ : Env. 80
Densité	1.85 g/cm ³ (valeur moyenne)
Composition	Copolymère d'acétate de vinyle, siloxane, dioxyde de titane, carbonate de calcium de 0,05 à 1,0mm, matières de remplissage organiques, granulats adhérents spéciaux, eau, additifs, agents conservateurs.
Emballage	Seau de 25 kg
Marquage de danger	Vous trouverez les données de sécurité ainsi que le marquage obligatoire dans la fiche de sécurité en vigueur. Le marquage obligatoire est également indiqué sur l'étiquette du produit, il est donc important d'observer les indications mentionnées.



Description du matériau (

Renseignements importants

Assurer une très bonne aération pendant et après l'application. En cas d'aération insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Avant d'utiliser le produit, lire toujours les caractéristiques et les informations produit.

Le traitement ultérieur/l'enlèvement des couches de peinture (ponçage, soudage, brûlage, etc.) peut entraîner la formation de poussière et/ou de vapeur dangereuse. Ces travaux ne doivent être effectués que dans des lieux bien aérés. Au besoin, portez un équipement de protection (respiratoire) approprié.

II. Informations sur la mise en œuvre

Tous les revêtements ainsi que les travaux préalables nécessaires doivent être choisis et appliqués en fonction du bâtiment, cela signifie que vous devez tenir compte de son état et des exigences auxquelles il est confronté. Voir également le VOB (cahier des charges pour l'octroi des travaux du bâtiment), partie C et la norme ATV 18350. Pendant la mise en œuvre, protéger les yeux et la peau sensible des éclaboussures de mortier. En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Ce mortier d'égalisation ne peut pas être recouvert de revêtements brillants ou élastiques et n'est pas adapté pour une utilisation sur des surfaces situées au niveau des socles de bâtiment. Il faut réparer les surfaces endommagées et les trous de plus grande importance avec un mortier adapté au support. Sur de grandes surfaces reliées entre elles, nous vous recommandons d'utiliser un tissu de renforcement, par exemple le tissu de renforcement de 160 g*.

Informations sur la mise en œuvre

Procédure d'application

Appliquer avec la truelle.

Le produit est prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué. Si nécessaire diluer avec 1,2 % d'eau au maximum (= 0,3 litre/bidon).

Température de mise en œuvre

Pendant le temps de mise en œuvre et de séchage, la température ne doit pas être inférieure à +5°C et ne pas dépasser 30°C, l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 70%.

Ne pas appliquer lors d'un rayonnement solaire direct ou par vent fort. Protéger la couche de crépi fraîche de la pluie, des courants d'air et d'un séchage trop rapide.

Pour le reste, les fiches techniques en vigueur de l'ASEPP ainsi que les normes SIA V242/1 «Crépiage et travaux de plâtrerie» et V243/1+2 «Isolation thermique extérieure crépie» s'appliquent.

Temps de séchage (à 23°C et 50% d'humidité relative de l'air)

2 à 4 jours. Des températures basses et une importante humidité de l'air peuvent retarder le séchage de plusieurs jours.

Consommation

Épaisseur de couche avec tissu >2mm

Avec tissu

3,0 – 3,8 kg/m²

Lissage uniquement

2,0 – 3,0 kg/m²

Sur crépi 2 mm

3,0 – 5,0 kg/m²

Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec de l'eau

Stockage

Env. 1 an dans l'emballage d'origine fermé, au sec et au frais mais à l'abri du gel.

III. Variantes de revêtements

Les structures de couches mentionnées ainsi que les supports sont des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier de manière professionnelle leurs aptitudes.

Variantes de revêtements

PREPARATION DU SUPPORT

Exigences générales concernant le support

Le support doit être solide, propre, stable, uniformément sec et exempt d'efflorescences, d'algues, de mousses, de champignons, de couches farineuses, de couches de calamine et d'agents séparateurs.

Les crépis de base doivent être intégralement pris dans la masse. Laisser reposer les crépis fraîchement posés et non traités entre 2 et 4 semaines au minimum, en fonction de la saison et des températures.

Exemples de supports non appropriés: revêtements vernis, matières plastiques, bois, surfaces horizontales avec eau stagnante ou exposées à une humidité permanente ainsi que les surfaces praticables et carrossables et les crépis de chaux de classe CS I < 1,5 N/mm² (P I).

Préparations générales du support

Nettoyer le support, enlever en particulier les saletés, la suie et les éléments farinants. Réparer les surfaces endommagées et les trous de plus grande importance avec un matériau de même type. Pré-humidifier avec de l'eau les supports minéraux et absorbants et rendre les supports lisses rugueux.

COUCHE DE FOND

Mise en œuvre recommandée

Sur des supports neufs liés de manière hydraulique:
Appliquer directement CHROMISIL Armierungsmörtel.

Sur des couches de dispersions neuves ou d'anciennes couches intactes et sur des crépis synthétiques:

Bien nettoyer le support, après un temps de séchage suffisant recouvrir avec CHROMISIL Armierungsmörtel.

Sur d'anciennes couches de dispersions et des crépis synthétiques:

Enlever, dans la mesure du possible, les anciennes couches insuffisamment adhérentes, friables ou farinantes.

Appliquer une couche préalable avec Imprägniergrund Tiefgrund SB* dilué avec le Diluant V40* ou avec White Spirit* dans une proportion de 30 à 50 %. Après un séchage de min. 3 jours, recouvrir avec CHROMISIL Armierungsmörtel

Sur des panneaux PSE neufs (système d'isolation thermique des façades):

Procéder à la préparation du support comme indiqué dans nos prescriptions d'application. Appliquer CHROMISIL Armierungsmörtel avec la truelle, enrober le tissu de renforcement verre bleu puis lisser avec précision.

Le jour suivant, appliquer une nouvelle couche de 1 mm d'épaisseur et lisser afin que le tissu ne soit plus visible.

Sur des habillages de façade en panneaux de ciment:

Les joints entre les plaques doivent être bouchés selon les prescriptions du fabricant et être renforcés avec du ruban à joint spécial.

Recouvrir avec CHROMISIL Armierungsmörtel.

Nous vous recommandons de tenir compte de nos directives particulières sur le crépissage des panneaux de façade en ciment!

COUCHE INTERMÉDIAIRE

pour tous les supports mentionnés ci-dessus

Avec le fond pour crépi CHROMISIL Putzgrund* teinté dans la couleur du crépi de finition ultérieur.

COUCHE DE FINITION

pour tous les supports mentionnés ci-dessus En fonction du domaine d'application et de l'aspect visuel souhaité, le produit peut être recouvert avec tous les crépis pour l'extérieur CHROMISIL ou les crépis POLYTON pour l'intérieur*.

*Veuillez consulter la fiche technique correspondante.

1.408 CHROMISIL Armierungsmörtel

Revêtements pour façades
Mortiers / Produits de remplissage / Enduits / Divers

Informations sur le recyclage

Amener au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Les restes de matériaux peuvent être recyclés par une entreprise spécialisée ou être amenés à un point de collecte approprié. Après durcissement, le recyclage se fait conformément au code 101311 de l'Union Européenne sur les déchets (déchets de construction et de démolition divers).

www.herbol.ch

Toutes les informations sont conformes à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des mises en œuvre et des supports décrits, ceux-ci doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison de la multitude de supports et des nombreuses conditions relatives à un bâtiment, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit et sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises d'un objet défini. Pour le reste, les conditions générales de vente s'appliquent.

Edition: janvier 2017

Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.



Akzo Nobel Coatings AG
Industriestrasse 17a
CH-6203 Sempach Station
Téléphon +41 / 41 469 67 00
Téléfax +41 / 41 469 67 01
E-mail info@herbol.ch
www.herbol.ch

